

PRESCRIPTION : 30 mars 2017
DEBAT SUR LE PADD : 23 janvier 2020
ARRÊTÉ : 9 décembre 2021
ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 30 mai au 1er juillet 2022
APPROBATION :

6.4.a.26
1/2

Bureau d'Etudes UrbanDoc
Chef de projet : TONY PERRONNE
28 impasse Jean-André Rivens
31200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
contact@bureau-urbanodoc.fr

Légende

- AS1 : Protection des eaux potables
■ Périmètre de protection immédiat
■ Périmètre de protection rapproché
■ Périmètre de protection éloigné
■ Zone sensible
--- T1 : Servitude relative à une zone ferroviaire
--- I4 : Servitude relative aux canalisations électriques
--- I3 : Servitude relative aux canalisations de transport de gaz
■ AC1 : Protection des Monuments Historiques
■ AC2 : Protection des sites et monuments naturels
■ PT1 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
■ PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectriques exploités par l'Etat

Liste des servitudes AS1

- 1 : Captage de Celle
- 2 : Captages de Peyre Blanche 1, 2 et 3
- 3 : Captages d'Intervarsera 1, 2 et 3
- 4 : Captages des Pins de la Demoiselle 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7
- 5 : Captage de Mas Chevalier
- 6 : Captages de Bourg Mont Bessou amont et aval
- 7 : Captages d'Aguettes 4 et 6
- 8 : Captages d'Aguettes 2 et 3
- 9 : Captage d'Aguettes 1
- 10 : Captage de Lavaur - Puy Jassonneix
- 11 : Captage de Lestrade - Le Suppletier
- 12 : Captage le Colombier - Châtouix
- 13 : Captage le Breuil

Liste des servitudes AC1

- 1 : Abbaye Saint-André (ancienne)
- 2 : Eglise abbatiale Saint-André et Saint-Léger de Meymac
- 3 : Croix sur la petite place de l'église
- 4 : Halls de Meymac

